

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 3238

présenté par

M. Lioger

à l'amendement n° 1964 de M. Thiébaud

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:**

Supprimer l'alinéa 5.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Toute expérimentation conduit à une évaluation : cette demande de rapport est donc superflue.